**A P S E - Compte-rendu Assemblée générale du 18 juin 2015**

Membres du bureau :

Franck Melin, Président

Annabelle Lucas, Trésorière

Louis Helleux, Secrétaire

Carole Hénon, Communication site

Jacqueline Travers

M Christine Georgeaux

**1/ Mot du Président**

Ouverture de l’AG, remerciements à l’équipe du bureau pour les actions de l’année écoulée.

**2/ Les comptes de l’Association**

A ce jour 304.27 euros de trésorerie. Comptes de l’APSE approuvés à l’unanimité

**3/ Cotisations**

L’appel à cotisation sera envoyé aux membres de l’APSE au mois de septembre.

Le montant des cotisations reste inchangé.

**4/ Point sur l’évolution des 3 projets**

Les projets EDF-Energie Nouvelle et Abo Wind sont en « dormance ». Suspendus et pas annulés pour raisons techniques (contrainte de la hauteur du couloir aérien sur les territoires concernés). Le président fait lecture des 2 courriers des porteurs de projets sur cette question. L’APSE maintient sa vigilance sur ces 2 projets.

Le projet Boralex – Enel de Marcillé Raoul :

. A l’issue de l’enquête publique, le commissaire enquêteur, Monsieur Jean-Louis Maréchal a donné un avis favorable. Toutefois, il fait mention dans ces conclusions de « désagréments » dont :

* *« la taille des éoliennes industrielles (150 m pour ce projet) en fait un élément marquant pour le paysage. Elle ne peut être ni dissimulée ni intégrée parfaitement dans l’environnement. Malgré les caractéristiques du site (haies bocagères) qui créeront des écrans naturels limités l’impact visuel constitue l’inconvénient majeur du projet. Les efforts d’intégration paysagère faits par le porteur de projet en termes d’implantation, d’espacement et d’alignement sont à souligner, mais les aérogénérateurs s’inscriront de façon prégnante dans le paysage. La perception du paysage étant subjective on peut penser que certains considéreront cette atteinte comme insupportable. »*
* *« La transformation du paysage à partir de l’étang du Boulet sera réelle mais là encore la perception en sera subjective, certains y verront un effet intéressant en terme de création paysagère alors que d’autres s’en offusqueront. »*
* *Le développement de ce parc éolien à Marcillé-Raoul et l’existence du parc de Tréméheuc rendront difficile voire impossible le développement d’autres projets dans ce secteur en raison de l’important effet de mitage qu’ils pourraient générer. Tout projet ultérieur serait socialement très difficile à accepter par la population. Les inquiétudes exprimées au cours de l’enquête publique sont à mon sens justifiées. »*

. 43.24 % d’avis favorables à ce projet.

Monsieur Jean-Louis Maréchal écrit :

*« …73 personnes différentes se sont exprimées au cours de l’enquête publique. 43,24% des avis émis sont favorables au projet (32/73). Dans ces chiffres ne sont pas inclus les signataires des deux pétitions datant de 2013 et 2014, regroupant au total 239 signatures et dont nombre des signataires se sont exprimés au cours de l’enquête publique ».*

L’APSE en déduit qu’il y aurait doncplus de personnes défavorables que favorables au projet !! En effet, les pétitions remises par l’APSE ont été mentionnées dans le rapport du commissaire enquêteur mais pas retenues comme arguments.

. L’étude présentée par Boralex est commentée par le Président, elle répond aux exigences réglementaires. Intervention à ce propos de Olivier Lambert (membre APSE) qui s’interroge sur le bien-fondé des points de l’étude Boralex, comment les vérifier ?

. Un recourt gracieux avait été déposé par l’APSE.

**5/ Actions réalisées et en cours**

. Veille informative et réglementaire

. 10 réunions de bureau sur l’année passée.

. 2 distributions de tracts d’information sur le territoire, dont 1 sur l’enquête publique

. Dépôt d’un recours gracieux sur le projet de Marcillé Raoul / Boralex-Enel

. Mise à jour régulière du site par Carole Henon (une remarque est formulée par O Lambert sur la tonalité de la communication, une attention y sera portée).

**6/ Renouvellement du bureau**

. Départ de la trésorière, Annabelle Lucas

. Départ de Jacqueline Travers

Nouveau bureau au 18 juin 2015 :

Franck Melin, Président

Erwan Bouriel, Trésorier

Louis Helleux, Secrétaire

Carole Hénon, Communication site

M Christine Georgeaux

**7/ Questions diverses, tour de table, clôture de l’AG à 10h45.**

Toutes les informations concernant l’enquête publique pour Marcillé-Raoul (**rapport d’enquête et conclusions et avis** sont sur le site ille-et-vilaine.gouv.fr

Enquête n° E14000168/35 en date du 28 mai 2015 conduite par Monsieur Jean-Louis Maréchal, Commissaire Enquêteur.

<http://www.apse.fr/?cat=90>